

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****Groupe Compagnie Internationale de Leasing**

Siège :16, avenue Jean Jaurès-Tunis

Le groupe Compagnie Internationale de Leasing publie ci-dessous ses états financiers , arrêtés au 31 décembre 2005 et certifiés par le commissaire aux comptes Monsieur Adnène Zghidi.

**Bilan consolidé au 31/12/2005**

Unité en dinars

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
<b>Actifs non courants</b>		<b>150 531 167</b>	<b>159 374 269</b>
Immobilisations incorporelles		423 151	423 151
Amortissements		(230 202)	(213 475)
		192 949	209 676
Immobilisations propres		8350 239	8 066 876
Amortissements		(1 925 449)	(1 596 760)
	<b>5</b>	6 424 790	6 470 116
Immobilisations destinées à la location		311 631 267	313 630 936
Amortissements		(162 067 527)	(156 521 842)
Provisions		(6 488 455)	(5 678 543)
	<b>6 et 8</b>	143 075 285	151 430 551
Immobilisations financières	<b>7</b>	712 678	1 173 829
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>150 405 702</b>	<b>159 284 172</b>
Autres actifs non courants		125 465	90 097
<b>Actifs courants</b>		<b>19 933 423</b>	<b>13 542 283</b>
Clients et comptes rattachés		19 294 772	19 575 686
Provisions et produits réservés		(12 734 849)	(13 270 012)
	<b>8</b>	6 559 923	6 487 674
Autres actifs courants		1 844 815	2 959 404
Placements et autres actifs financiers		7 366 725	914 761
Liquidités et équivalents de liquidités		4 161 960	3 180 444
<b>Total des Actifs</b>		<b>170 464 590</b>	<b>172 916 552</b>

<b>Capitaux Propres et Passifs</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves consolidées		9 422 066	9 512 545
Actions propres		(154 201)	(141 100)
<b>Total des Cap Pr avant résultat de l'exercice</b>		<b>19 267 865</b>	<b>19 371 445</b>
Résultat consolidé		2 412 222	2 176 087
<b>Total des Cap Pr avant affectation</b>	<b>9</b>	<b>21 680 087</b>	<b>21 547 532</b>
Intérêts minoritaires	<b>10</b>	219 143	220 907
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>		<b>105 648 580</b>	<b>87 972 789</b>
Emprunts	<b>11</b>	100 185 733	84 194 572
Autres passifs financiers		3 411 930	2 675 017
Provisions		2 050 917	1 103 200
<b>Passifs courants</b>		<b>42 916 780</b>	<b>63 175 324</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		3 825 625	5 171 625
Autres passifs courants		7 092 564	5 347 317
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>12</b>	31 998 591	52 656 382
<b>Total des Passifs</b>		<b>148 565 360</b>	<b>151 148 113</b>
<b>Total des Capitaux Propres et Passifs</b>		<b>170 464 590</b>	<b>172 916 552</b>

**Etat de Résultat consolidé au 31/12/2005**

Unité en dinars

	Note	31/12/2005	31/12/2004
<b>Produits d'exploitation</b>	13	<b>18 434 451</b>	<b>18 228 842</b>
Revenus bruts du Leasing		80 621 417	78 298 298
Autres produits d'exploitation		1 445 921	1 726 351
Variation des produits réservés		267 700	(359 186)
Dotations aux amortissements des Immo en location		(63 900 587)	(61 436 621)
Charges financières nettes	14	(9 052 185)	(9 150 371)
Produits des placements		411 263	231 085
Produits nets		9 793 529	9 309 556
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel		(1 935 803)	1 771 796)
Autres charges d'exploitation		(1 047 091)	(940 716)
Dotations aux amortissements		(478 918)	(493 847)
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	15	(3 351 635)	(3 493 409)
Dotations aux autres provisions		(65 000)	0
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(6 878 447)</b>	<b>(6 699 768)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 915 082</b>	<b>2 609 788</b>
Autres gains ordinaires		236 345	191 474
Autres pertes ordinaires		(94 055)	(69 939)
<b>Résultat s courants des sociétés intégrées</b>		<b>3 057 372</b>	<b>2 731 323</b>
Impôts différés		52 283	81 015
Impôts exigibles		(699 197)	(649 128)
Résultat net consolidé		2 410 458	2 163 210
Part revenant aux intérêts minoritaires		1 764	12 877
<b>Résultat net revenant à la société consolidante</b>		<b>2 412 222</b>	<b>2 176 087</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(exprimé en dinar tunisien)

	2005	2004
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	93 214 949	88 447 369
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2 581 463)	(2 356 899)
Intérêts payés	(8 364 103)	(9 616 149)
Impôts et taxes payés	(4 957 483)	(3 101 885)
Autres flux liés à l'exploitation	(29 227 778)	(7 449 130)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>48 084 122</b>	<b>65 923 306</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(80 131 693)	(82 267 800)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	15 219 540	7 045 308
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(310 348)	(230 866)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	661 950	613 582
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement (64 560 551)</b>		<b>(74 839 776)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes et autres distributions	(1 256 055)	(1 448 776)
Décaissements suite au rachat des actions propres	(13 101)	0
Encaissements provenant des emprunts	36 621 033	31 434 500
Remboursement d'emprunts	(17 893 932)	(20 702 296)

<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>17 457 945</b>	<b>9 283 428</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>981 516</b>	<b>366 958</b>
Trésorerie au début de l'exercice	3 180 444	2 813 486
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 161 960	3 180 444

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2005

#### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

##### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

♦ La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la Somme de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

♦ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. ~lle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ; La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;

Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;

La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ; L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

##### 1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 180.248 titres sur les 250.000 actions formant le ça Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 72,1%.

#### NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

##### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

##### 2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

##### 2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;

La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;

Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Inter nationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.

Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

#### NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de :

• La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

#### NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

##### 4.1. Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger, la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

##### 4.2. Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrée dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provisions pour dépréciation.

##### 4.3. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous I des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi I courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

##### 4.4. Politique de provisions

Il est constitué annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise parla Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais, - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

#### 4-4-2 : Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés . Les dépôts de garantie . Les hypothèques inscrites

#### 4-4-3 : La valeur du matériel en leasing

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

#### 4.5. Impôts différés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Dans ce contexte et notamment en ce qui concerne l'activité de leasing, le bénéfice imposable était calculé, jusqu'à la clôture de l'exercice 1999, sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, il est procédé à la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 35%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers.

#### 4.6. Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont dus des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

#### 4.7. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

#### NOTE 5 : IMMOBILISATIONS PROPRES

##### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005

(Montants exprimé en dinars)

Valeur	brute	Amortissements
--------	-------	----------------

Désignation	Taux d'amortissement	Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	Val comptable nette
Immeubles	5,0%	6622826	169979	130 183	6792805	697 826	256 141	0	953 967	5 838 838
Matériel de transport	20,0%	650 415	189 737	918	709 969	379 987	132 367	105 962	406 392	303 577
Equipements de bureau	10,0%	250 819	15 893	24 703	265 794	148 604	18 302	704	166 202	99 592
Matériel informatique	37,5%	277 953	35 471	,	288 721	231 678	25 233	22 809	234 102	54 619
Installations générales	10,0%	264 863	28 087	155 804	292 950	138 664	26 121	0	164 785	128 165
<b>TOTAUX</b>		<b>8 066 876</b>	<b>439 167</b>	<b>130 183</b>	<b>8 350 239</b>	<b>1 596 760</b>	<b>458 164</b>	<b>129 475</b>	<b>1 925 449</b>	<b>6 424 790</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et Provisions	Valeur nette
Immobilisation en location	260 214 150	(121 565 767)	138 648 383
Immobilisations, matériels repris	387 871	(248 673)	139 198
Immobilisations, contrats suspendus	20 844 417	(10 365 422)	10 478 995
Immobilisations, contrats échus	29 916 195	(29 887 666)	28 529
Immobilisations en cours	268 634	-	268 634
<b>Totaux</b>	<b>311 631 267</b>	<b>(162 067 528)</b>	<b>149 563 739</b>
Provisions pour dépréciation	-	(6 488 455)	(6 488 455)
<b>Solde au 31/12/2005</b>	<b>311 631 267</b>	<b>(168 555 983)</b>	<b>143 075 284</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
<b>Soldes au 31 Décembre 2004</b>	313 630 936	(156 521 842)	157 108 094
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(5 678 543)	(5 678 543)
<b>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2004</b>	<b>313 630 936</b>	<b>(162 200 385)</b>	<b>151 430 551</b>
<b>Additions de l'exercice</b>			
- Investissements	70 269 422		70 269 422
- Relocations	5 107 299	(2 226 897)	2 880 402
- Transfert	5 464 690	(1 841 735)	3 622 955
<b>Retraits de l'exercice</b>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(44 157 731)	43 256 388	(901 343)
- Cessions anticipées	(25 140 067)	12 650 620	(12 489 447)
- Cessions suite à la radiation de créances	(2 971 293)	2 223 158	(748 135)
- Relocations	(5 107 299)	2 130 253	(2 977 046)
- Transfert	(5 464 690)	2 163 115	(3 301 575)
<b>Amortissements de l'exercice</b>		<b>(63 900 587)</b>	<b>(63 900 587)</b>
<b>Provisions nettes de l'exercice</b>		<b>(809 912)</b>	<b>(809 912)</b>
<b>Soldes au 31 Décembre 2005</b>	<b>311 631 267</b>	<b>(168 555 982)</b>	<b>143 075 285</b>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 70 269 422 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 44 157 731 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 901 343.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 13 237 582.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 63 900 587. Cette dotation calculée sur la durée du correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 455 771 et une reprise de D: 1 645 859 dont : D 695 598 des reprises suite à la radiation de créances.

#### NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)

##### 6.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Bâtiment et travaux publics	43 790 193	18 397 932
Industrie	64 246 404	26 071 396
Tourisme	29 513 233	16 146 422
Commerces et services	127 733 388	64 225 439
Agriculture	46 348 050	24 722 549
<b>Totaux</b>	<b>311 631</b>	<b>149 563</b>

##### 6.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette
Equipements	69 590 152	69 940 890
Matériel roulant	173 260 221	174 661 814
Matériel divers	4 874 522	4 884 72
<b>Sous total</b>	<b>247 724</b>	<b>249 487</b>
Immobilier	63 906 373	64 268 108
<b>Total</b>	<b>311 631</b>	<b>313.755 684</b>

#### NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2005	2004
Titres de participation (a)	158 068	461668
Titres immobilisés	70 000	20 000
Prêts au personnel	465 482	464 219
Dépôts et cautionnements versés	19128	6 819
Autres créances immobilisées (b)	0	281 323
<b>Montant brut</b>	<b>712 678</b>	<b>1234 029</b>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	0	(60 200)
<b>Montant net</b>	<b>712 678</b>	<b>1 113 829</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2004	461 668	401468	60 200
Additions de l'exercice			
-GAGES INVEST SICAR (Libération)	0	50 000	(50 000 )
Retraits de l'exercice			
-Société l'espoir clinique El Menzah	( 203 600)	(193 400)	(10 200 )
-GABES INVEST SICAR	(100 000)	(100 000)	0
<b>Soldes au 31 Décembre 2005</b>	<b>158 068</b>	<b>158 068</b>	<b>0</b>

#### NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES ( suite )

(a) Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2005 comme suit :

Emetteur	2005	2004
*Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis	49 407	49 407
*STICODEVAM	13 461	13 461
IFBT	100	100
`Général Obligataire SICAV	50100	50100
`Société L'espoir Polyclinique El Menzah	0 000	203 600
*COS TUNISIE	45 000	45 000
*GAGES INVEST SICAR	0	100 000
Montant souscrit	158 068	461668
- Partie non libérée	0	(60 200)
Montant libéré	158 068	401 468

(b) : Les créances matérialisées par des billets à ordre s'élèvent à la clôture de l'exercice à D: 562 646, dont D: 281 323 figurent parmi les actifs courants, au niveau de la rubrique 'Placements et autres actifs financiers'. Elle représentent le reliquat du produit de cession des actions 'CIL-IMMOBILIERE' à la société touristique OCEANA.

### NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

Clients ordinaires	2005	2004
- Impayés	7 982 684	7 885 194
- Autres créances	461 870	575 786
Montant brut	8 444 554	8 460 980
A déduire :		
- Provisions	(1680 699)	(1 66 747)
- Produits réservés	(1 108 306)	( 856 984 )
Montant net	5 655 549	6 537 249
Clients litigieux		
- Impayés	9 624 303	9 703 505
- Autres créances	1 688 829	707 644
Montant brut	11 313 132	10 411 149
A déduire :		
- Provisions	(7 742 138)	(6 815 731)
- Produits réservés	(2 738 869)	(2 631 005)
Montant net	832 125	964 413
<b>Solde des clients et comptes rattachés</b>	<b>6 487 674</b>	<b>7 501 662</b>

L'analyse et la classification des créances sur la clientèle se présentent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

### Note 8 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE	PAR	CLASSE	B 3	B 4	TOTAL
	A	B 1	B 2			
Encours financiers	109 621 052	24 206 466	1 296 031	652 901	776 047	136 552 496
Contrats en cours de MEF	135 718	132 916	0	0	0	268 634
Contrats suspendus	0	0	0	0	10 618 192	10 618 192
Impayés	1 149 004	3 464 580	618 459	785 744	11 986 104	18 003 891
Autres créances	21 538	33 703	52 880	15 249	1 167 511	1 290 882
Avances reçues	(1 541 923)	0	0	0	(595 057)	(2 136 980)
Encours Global	109 385 389	27 837 665	1 967 370	1 453 894	23 952 797	164 597 115
Produits réservés	0	0	151 541	143 043	2 828 063	3 122 647
Total Bilan	109 385 389	27 837 665	1 815 829	1 310 851	21 124 734	161 474 468
Eng. Hors bilan / op. de leasing	667 140	67 084	0	0	0	734 224
Total hors bilan	667 140	67 084	0	0	0	734 224
Total engagements A	110 052 529	27 905 749	1 815 829	1 310 851	21 124 734	162 208 691
Garanties imputables/risques encourus B	969 930	2 430 000	0	12 000	0	3 411 930
Garanties non imp / risques encourus	134 583 271	24 564 426	1 928 099	1 022 491	6 225 725	168 324 012
Provisions / encours financiers C	0	0	0	17 445	6 471 009	6 488 454
Provisions / impayés D	0	0	58 680	224 521	9 329 000	9 612 201
Total de la couverture	135 553 201	26 994 426	1 986 779	1 276 458	22 025 735	187 836 597
Décote immobilière E	12 890 087	3 723 425	92 821	24 958	2 396 943	19 128 234
Risques encourus A-B-C-D-E	96 192 513	21 751 324	1 664 328	1 031 926	2 927 781	123 567 873

### NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

2005

2004



- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	1 000 000	889 248
- Réserve extraordinaire		5 200 000	200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes démission		2 250 000	250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	612 964	547 444
- Fonds pour risques généraux		0	0
- Résultats reportés		59 102	325 853
- Avoirs des actionnaires		(154 201)	(141 100)
Total des capitaux propres avant résultat de		19 267 865	19 371 445
- Résultat net des sociétés intégrés		2 410 458	2 163 210
- Part revenant aux intérêts minoritaires		1 764	12 877
Total des capitaux propres avant affectation		(D) 21 680 087	21 547 532
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1)/(2)		2,412	2,176

(A) Au 31 Décembre 2005, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Société Générale Financière - Sicaf	2 022 090	20,22%
BIAT	1 976 000	19,76%
Tunisian Travel Service	1 265 850	12,66%
OCEANA	629 000	6,29%
GAT	765 870	7,66%
INOPLAST	562 460	5,62%
Divers	2 778 730	27,79%
Total	10 000 000	100,00%

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements des capitaux propres

#### NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	2005	2004
Dans le capital	348 760	348 760
Dans les résultats reportés	(127 853)	(114 976)
Dans le résultat de l'exercice	(1 764)	(12 877)
Total des intérêts minoritaires	219 143	220 907

#### NOTE 11:EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement
<b>CREDITS BANCAIRES</b>			
<b>BANQUES LOCALES</b>			
B.T. (05/2000)	5 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)
UBCI (09/2000)	1 500 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)
A.T.B (08/2000)	3 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)
B.I.A.T(05/2001)	5 000 000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)
A.T.B (12/2004)	500 000	TMM+1.25	Annuellement (2004-2007)
UBCI (12/2004)	2 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2004-2006)
Sous-total			
<b>BANQUES ETRANGERES</b>			
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)
BE I EURO	50 000 000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)
Sous-total			
Total des crédits bancaires			

Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période			
			Solde	échéances à plus d'un an		échéances à moins d'un an
1 000 000		1 000 000	0	0	0	0
225 000		225 000	0	0	0	0
600 000		600 000	0	0	0	0
2 857 142		714 286	2 142 856	1 428	572	714 285
500 000		166 667	333 333	166	666	166 667
2 000 000		500 000	1 500 000	0	0	1 500 000
7 182142	0	3 205 953	3 976 189	1 595	238	2 380 952
4 471 860		687 979	3 783 881	3 095	903	687 978
13 934 500	621033	0	20 555533	19 894	592	660 941
18 406360	621033	687 979	24 339 414	22 990	495	1 348 919
25 588502	621033	3 893 932	28 315 603	24 585	733	3 729 871

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .  
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la 11E.! a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.00.0.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une Prime de couverture de risque de change de 3% calculée sur la base des intérêts p a y é s à chaque échéance.

## NOTE 11 : EMPRUNTS

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION EMPRUNTS OBLIGATAIRES	MONTANT	Taux d'Intérêt	Solde en début période	Remboursement de la Période	Solde	échéance- à + 1 an	échéance A (-) d'1 an
CIL 2000/1	10 000 000	7,00%	2 000 000	2 000 000	0	0	0
CIL 2000/2	15 000 000	7,00%	3 000 000	3 000 000	0	0	0
CIL 2001	15 000 000	7,40%	6 000 000	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
CIL 2002/1	15 000 000	TMM+1,25%	9 000 000	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	TMM+1,25%	15 000 000	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	ou Fixe 7,50% TMM+1,25%	12 000 000	0	12 000 000	9 600 000	2 400 000
CIL 2003/1	15 000 000	ou Fixe 7,50% TMM+1,25%	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	ou Fixe 7,00% TMM+1,25%	15 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0
CIL 2004/2	15 000 000	ou Fixe 7,00% TMM+1,25%	0	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	ou Fixe 7,00% TMM+1,25%	0	0	15 000 000	15 000 000	0
		ou Fixe 7,00%					
Total des emprunts obligataires			77 000 000	14 000 000	93 000 000	75 600 000	17 400 000
TOTAL GENERAL							
			102 588 502	17 893 932	121 315 603	100 185 733	21 129 871

## NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	17 400 000	14 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	2 380 952	3 705 953
Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	1 348 919	687 978
<u>Sous total (voir</u>	<u>21 129.871</u>	<u>18.393.931</u>
- Billets de trésorerie	7 700 000	25 700 000
- Certificats de leasing	0	6 101 250
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 774 950	2 173 612
Intérêts courus sur crédits des banques locales	131 800	69 740
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	183 874	167 276
- Commissions courues sur couverture risque de change	78 096	50 574
<u>Total</u>	<u>31 998 591</u>	<u>52 656 382</u>

**NOTE 13 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

2005

2004

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

- Loyers du matériel en leasing		68 838 969	65 713 377
- Loyers de l'immobilier en leasing		11541392	12 441 836
Préloyers		241 057	143 085
<b>Revenus bruts de leasing</b>	<b>(A)</b>	<b>80 621417</b>	<b>78 298 298</b>
- Intérêts de retard		1 043 356	1 121 804
- Intérêts sur report		10 065	57 859
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles		25117	150 258
- Autres		367 383	396 430
<b>Total des autres produits</b>		<b>1 445 921</b>	<b>1 726 351</b>
- Transferts en produits de la période		949 685	352 915
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs			
Intérêts de retard antérieurs		366 501	305119
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts indus dans les loyers		(423712)	(79 5513)
Intérêts de retard		(167 947)	(22 1707)
<b>Variation des produits réservés</b>		<b>724 527</b>	<b>(3 59186)</b>
A déduire :	<b>(B)</b>	<b>(63 900 587)</b>	<b>(61436621)</b>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location			
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>18 891 278</b>	<b>1822 8 842</b>
- Encours financiers		143 077 566 566566	141 4 73 083
. Au début de l'exercice			
. A la fin de l'exercice		136 821 130	143 0 7 566
. Moyenne	<b>(D)</b>	<b>139 949 348</b>	<b>142 275 325</b>
- Produits de l'exercice	<b>(A) - (B)</b>	<b>16 720 830</b>	<b>16 861677</b>
- Taux moyen	<b>(C) / (D)</b>	<b>11,95%</b>	<b>11,85%</b>

**NOTE 14 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		2005	2004
- Intérêts des emprunts obligataires		6 151 300	5 265 886
- Intérêts des crédits des banques locales		363 046	395 556
- Intérêts des crédits des banques étrangères		1 330 035	662 493
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		26 657	27 945
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>(A)</b>	<b>7 871038</b>	<b>6 51 880</b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		12 251	36 349
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement		1 157 786	2 756 778
- Autres charges financières		11 109	5 363
<b>Total des autres charges financières</b>		<b>1 181 147</b>	<b>2 7 8 491</b>
<b>Total général</b>		<b>9.052185</b>	<b>9.150.371</b>
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		102 588 503	918 856 299
. A la fin de l'exercice		121 315 603	102 5 8 503
. Moyenne	<b>(B)</b>	<b>108 202 053</b>	<b>92 786 401</b>
- Taux moyen (A) / (B)		<b>7.27%</b>	<b>16.85%</b>

**NOTE 15 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de reexercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2005	2004
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 892 234	5140 689
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 548 826)	(1713 684 )
- Créances radiées	2 809186	475 043
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2344 132)	(408 639)
<b>Total</b>	<b>3 808 462</b>	<b>3493 409</b>

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2005**

Messieurs les actionnaires,

1/ En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 Mai 2005, nous avons audité les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de la société mère et de la société consolidée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

2/ Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptables généralement admises en la matière. Il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3/ Les états financiers consolidés objet de notre audit arrêtés au 31 décembre 2005 faisant apparaître un total du bilan de 170 464 590 DT et un résultat consolidé bénéficiaire de 2 412 222 DT, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise à l'exception de la convention de prééminence du fond sur la forme.

4/ A notre avis, et sur la base des diligences que nous avons accomplies, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » arrêtés au 31 décembre 2005 annexés au présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière du groupe ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5/ Nous avons également procédé conformément aux dispositions légales, aux véri spécifiques relatives à la situation financière et aux comptes consolidés données p conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport du conseil d'administration avec les comptes annuels consolidas.

Tunis, le 17 Mars 2006

**Le Commissaire aux comptes BDO AFRIC AUDIT Adnène ZGHIDI**

